



MAZAN
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 septembre 2017.

Le Conseil Municipal de la commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé NAVELLO, Maire. Vingt-neuf conseillers municipaux ont été légalement convoqués. Vingt-neuf étaient présents ou représentés.

L'assemblée a défini un nouveau périmètre pour le droit de préemption urbain (DPU).

Elle a autorisé M. le Maire à solliciter de La CoVe un fonds de concours pour l'acquisition de conteneurs enterrés.

Elle a approuvé les projets de conventions relatives :

- à la fourniture et l'acheminement de gaz naturel dans le cadre d'accords avec l'UGAP ;
 - à la mise à disposition de la SPL Ventoux-Provence d'un local pour l'Office de Tourisme de Mazan ;
 - à la participation d'ENEDIS au projet de plantations d'arbres sur la place du 11 Novembre ;
 - au partenariat avec le Département de Vaucluse pour la réalisation et le financement des travaux de requalification de La Venue de Caromb (RD70) ;
- et autorisé M. le Maire à les signer.

Elle a approuvé le projet de construction d'un dojo.

Elle a fixé le montant :

- de pénalités consécutives à un retard dans l'exécution du marché de rénovation thermique de l'école maternelle,
- de droits de place pour des spectacles forains.

Elle a adopté un nouveau règlement intérieur pour les services scolaires municipaux.

Elle a approuvé l'ajout d'un tarif et d'ateliers à la programmation de La Boiserie telle qu'arrêtée en juin.

Pour pourvoir au recrutement d'un coordinateur pour le recensement de la population en 2018, elle a créé un emploi non permanent.

Elle a décidé d'accorder la protection fonctionnelle a un agent.

Elle a donné un avis favorable au transfert du siège social de l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux ainsi qu'à la demande d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Caromb.

M. le Maire a informé l'assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal puis il a répondu à des questions diverses.